

Réunion du 28 septembre 2022, à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal N° 07

Présidence : M. B. MAY

Présents : Mme P. BEAURENAUD. MM. L. ERAY, J.C. PIBOIN, M. PINGUET

Excusé : M. G. MARTIN

RAPPEL

. Planning de journée

En cours de saison, toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée par le biais du module prévu dans Footclubs jusqu'au mardi (minuit). La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais.

. Horaires des lever de rideau

Les levers de rideau auront lieu à 13h00 si le match principal est fixé à 15h00, à 12h30 si le match principal est fixé à 14h30, à 14h00 si le match principal est fixé à 16h00.

COMPÉTITIONS MASCULINES

1 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Journée du 18 septembre 2022

DEPARTEMENTAL 4 poule A

E. CORANCY-CHATEAU ARLEUF 1 / ST PEREUSE 1 – Match n° 51000.1

Suite au courriel reçu du club de ST PEREUSE, la rencontre est reportée à une date ultérieure.
Accord des deux clubs et de la Commission.

E. MON TSAUCHE-MOUX-BRASSY 1 / ST SAULGE 1 – Match n° 51169.1

Suite au courriel reçu du club de MON TSAUCHE, la rencontre est reportée à une date ultérieure.
Accord des deux clubs et de la Commission.

Journée du 2 octobre 2022

DEPARTEMENTAL 2 poule A

VAUZELLES 3 / MONTIGNY 1 – Match n° 50145.1

Le match initialement prévu à 13h est avancé à 11h et se déroulera au Stade des Ateliers.
Accord des deux clubs et de la Commission.

DEPARTEMENTAL 3 poule B

ESN 58 3 / MOULINS 2 – Match n° 50340.1

Suite au courriel reçu du club de ESN 58 notifiant l'indisponibilité du terrain de ST GERMAIN pour cause de travaux jusqu'au 12 février 2023, la rencontre aura lieu à LUCENAY LES AIX à 13h00.

Accord de la Commission.

DEPARTEMENTAL 4 poule A

E. CORANCY/CHATEAU ARLEUF 1 / CHATILLON 2 – Match n° 51154.1

Le match initialement programmé à CORANCY se déroulera à ARLEUF.

DEPARTEMENTAL 4 poule B

VARZY 2 / CHAULGNES 2 – Match n° 51358.1

Le match initialement programmé à VARZY est inversé et se déroulera à CHAULGNES à 13h00.

Accord des deux clubs et de la Commission.

Le match retour aura lieu à VARZY.

DEPARTEMENTAL 4 poule B

MARZY 3 / CIE IMPHY 2 – Match n° 51393.1

Suite au courriel reçu du club de CIE IMPHY, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

Accord des deux clubs et de la Commission.

Journée du 23 octobre 2022

DEPARTEMENTAL 3 poule B

ESN 58 3 / CORBIGNY 2 – Match n° 50352.1

Suite au courriel reçu du club de ESN 58 notifiant l'indisponibilité du terrain de ST GERMAIN pour cause de travaux jusqu'au 12 février 2023, la rencontre aura lieu à LUCENAY LES AIX à 13h00.

Accord de la Commission.

CHATILLON 1 / VANDENESSE ST HONORE 1 – Match n° 50354.1

Suite à l'arrêté municipal reçu du club de CHATILLON notifiant l'indisponibilité du terrain pour cause de travaux jusqu'au 24 octobre 2022, la commission inverse la rencontre qui se déroulera à VANDENESSE à 15h00.

Le match retour aura lieu à CHATILLON.

DEPARTEMENTAL 4 poule A

CHATILLON 2 / TANNAY 1 – Match n° 51159.1

Suite à l'arrêté municipal reçu du club de CHATILLON notifiant l'indisponibilité du terrain pour cause de travaux jusqu'au 24 octobre 2022, la commission inverse la rencontre qui se déroulera à TANNAY à 15h00.

Le match retour aura lieu à CHATILLON.

Journée du 30 octobre 2022

DEPARTEMENTAL 3 poule B

ESN 58 3 / ST SEINE 1 – Match n° 50363.1

Suite au courriel reçu du club de ESN 58 notifiant l'indisponibilité du terrain de ST GERMAIN pour cause de travaux jusqu'au 12 février 2023, la rencontre aura lieu à LUCENAY LES AIX à 13h00.

Accord de la Commission.

Journée du 13 novembre 2022

DEPARTEMENTAL 3 poule B

ESN 58 3 / E. MOUX BRASSY 1 – Match n° 50374.1

Suite au courriel reçu du club de ESN 58 notifiant l'indisponibilité du terrain de ST GERMAIN pour cause de travaux jusqu'au 12 février 2023, la rencontre aura lieu à LUCENAY LES AIX à 12h30.

Accord de la Commission.

Journée du 4 décembre 2022

DEPARTEMENTAL 3 poule B

ESN 58 3 / CHATILLON 1 – Match n° 50385.1

Suite au courriel reçu du club de ESN 58 notifiant l'indisponibilité du terrain de ST GERMAIN pour cause de travaux jusqu'au 12 février 2023, la rencontre aura lieu à LUCENAY LES AIX à 12h30.

Accord de la Commission.

Journée du 12 février 2023

DEPARTEMENTAL 3 poule B

ESN 58 3 / LUZY MILLAY 2 – Match n° 50337.2

Suite au courriel reçu du club de ESN 58 notifiant l'indisponibilité du terrain de ST GERMAIN pour cause de travaux jusqu'au 12 février 2023, la rencontre aura lieu à LUCENAY LES AIX à 12h30.

Accord de la Commission.

2 – FORFAIT

Journée du 25 septembre 2022

Coupe Conseil Départemental

ALLIGNY ST AMAND 1 / ST PEREUSE 1 – Match n° 51134.1

Forfait non déclaré du club de ST PEREUSE 1. Amende 85€

Suite au déplacement de l'arbitre, la Commission demande au service Comptabilité du District de débiter le compte club de ST PEREUSE de 33,90€ pour en créditer le compte de M. DE SOUSA MACHADO FAR Alexandre.

A noter que les clubs de E. MOUX BRASSY 1, ENTRAINS 1 et ST PEREUSE ayant déclaré Forfait ne seront pas qualifiables pour la Coupe du District-Sport Comm (voir règlement des coupes départementales, annuaire District page 87).

3 – COURRIEL

De la ville de COSNE/LOIRE

La Mairie interdit l'utilisation du terrain de rugby du stade Raphaël Giroux pour les rencontres du COSNOIS FC aux dates suivantes :

- Dimanche 25 septembre 2022
- Dimanche 09 octobre 2022
- Dimanche 20 novembre 2022
- Dimanche 11 décembre 2022

- Dimanche 15 janvier 2023
- Dimanche 05 février 2023
- Dimanche 12 mars 2023
- Dimanche 02 avril 2023

Coupe du Conseil Départemental

Prend note du courriel de Samuel LANGEVIN suite à l'erreur dans le résultat du match COSSAYE D3 /CHATEAU-CHINON ARLEUF D2

4 – COUPE DEPARTEMENTALE

COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Pour la saison 2022-2023, la Coupe du Conseil Départemental est composée d'un total de 53 équipes.

DEROULEMENT DE LA COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

2^{ème} Tour => le 09 octobre 2022

- ⇒ 8 qualifiés + 16 exempts du tour précédent + 8 équipes de D1
- ⇒ Soit 32 équipes

3^{ème} Tour => le 20 novembre 2022

- ⇒ 16 qualifiés du tour précédent + 4 équipes de R2 + 6 équipes de R3
- ⇒ Soit 26 équipes

1/8 Finale => le 19 février 2023

- ⇒ 13 qualifiés du tour précédent + 2 équipes de R1 + 1 équipe de N3
- ⇒ Soit 16 équipes

1/4 Finale => le 30 avril 2023

- ⇒ 8 qualifiés du tour précédent

1/2 Finale => le 21 mai 2023

- ⇒ 4 qualifiés du tour précédent

Finale => le 18 juin 2023

- ⇒ 2 qualifiés du tour précédent

TIRAGE DE LA COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

2^{ème} tour => 9 octobre 2022

VARZY D2 / LUTHENAY D2

LUZY MILLAY D2 / GARCHIZY FRANCO PORTUGAIS D3

COULANGES D1 / CHATILLON D3*

ST SAULGE D4 / CIE IMPHY D2

VANDENESSE ST HONORE D3 / SUD LOIRE ALLIER D1

MARZY D1 /CHAULGNES D2

Ent. MON TSAUCHE MOUX BRASSY D4 / SAINT PIERRE D1

SAINT ELOI D2 / COSSAYE D3
CORBIGNY D2 / DRUY BEARD D3
OLYMPIQUE ST MARTIN D'HEUILLE D4 / CHANTENAY D3
CHARRIN D1 / COSNOIS FC D2
ST SEINE D3 / LORMES D2
ALLIGNY ST AMAND D3 / Ent. CORANCY-CHÂTEAU ARLEUF D4
ST REVERIEN D3 / POULLY D2
MOULINS ENGILBERT D1 / GUERIGNY URZY D1
POUGUES D1 / CERCY D2

*En raison du terrain de CHATILLON impraticable, la rencontre se déroulera à COULANGES.

Le tirage s'est déroulé en présence des clubs de GUERIGNY-URZY, LUZY MILLAY, VANDENESSE ST HONORE, POUGUES

**Le tirage du 3^{ème} tour de la Coupe du Conseil Départemental
et du 1^{er} tour de la Coupe Féminine
se déroulera le mercredi 2 novembre 2022 à 18h00**

COMPÉTITIONS FÉMININES

1 -CRITERIUM A 8 FÉMININ

Les 10 équipes engagées sont les suivantes :

CHARRIN 1 - CLAMECY 1 – COSNE 1 – COULANGES 1 – Ent. CORBIGNY / CHATEAU-CHINON ARLEUF 1 – Ent. POUILLY / MARZY 1 – GUERIGNY URZY 1 - NEVERS FC 2 – SNID 1 – ST REVERIEN 1

2 -PROTOCOLE D'ENTENTES

La Commission prend note des protocoles d'ententes suivants :

Criterium Féminin :

- Entente POUILLY 1 / MARZY 1
- Entente CORBIGNY 1 / CHATEAU-CHINON ARLEUF 1

3 -MODIFICATION AU CALENDRIER

Critérium Féminin

Journée du 25 septembre 2022

E. POULLY MARZY 1 / CHARRIN 1 - Match n° 50652.1 - Le match initialement prévu le 25 septembre est reporté au 16 octobre 2022.

Accord des deux clubs et de la Commission.

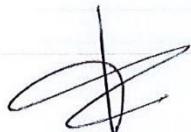
[Journée du 2 octobre 2022](#)

CLAMECY 1 / SNID 1 - Match n° 50661.1 - Le match initialement prévu le 2 octobre est reporté au 16 octobre 2022.

Accord des deux clubs et de la Commission.

PROCHAINE RÉUNION LE JEUDI 6 OCTOBRE 2022 A 17H00.

Le Président
Bernard MAY

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a vertical stroke, positioned below the name Bernard MAY.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.